

La Blaise libérée des embâcles



Malgré un débusqueur puissant, ce frêne a donné du fil à retordre aux professionnels de la forêt.



Le dégagement de la rivière a nécessité l'utilisation d'une grue.

Suite aux divers mouvements de l'eau et à cause d'une berge érodée et instable, plusieurs arbres de belle taille sont tombés dans la rivière sur le territoire de Dommartin-le-Franc et de Courcelles-sur-Blaise. Afin de dégager le lit de la rivière, l'entreprise Zapior est intervenue lundi 2 novembre avec des engins adaptés.

Cette action ponctuelle s'est inscrite dans le cadre d'une gestion sélective des embâcles, établie en fonction des événements, par le Syndicat mixte du bassin de la Marne et ses affluents (SMBMA), qui intervient au coup par coup en dehors du Programme d'entretien régulier qui, lui, est établi sur cinq ans.

Pour cette situation particulière sur Dommartin-le-Franc, il était indispensable d'intervenir rapi-

dement car deux arbres d'un volume imposant et tombé à quelques mètres d'intervalle, obstruaient le lit de la rivière. Cette situation est la conséquence de deux causes distinctes mais qui se conjuguent pour provoquer ces incidents. Comme l'explique Fabrice Cautrup, garde-rivière du SMBMA, la première cause est l'instabilité des berges qui ont été constituées à partir de remblais, ce qui cause cette instabilité.

La seconde cause est liée au fait que la majeure partie des essences présentes sont des frênes et que ceux-ci sont atteints de chalarose, maladie très présente aujourd'hui et qui entraîne un flétrissement du feuillage, avec une mortalité importante des rameaux et d'une nécrose des branches, empê-

chant la circulation de la sève. Afin de venir à bout de ces embâcles, l'intervention, d'un coût avoisinant les 800 €, a nécessité le concours de deux professionnels aguerris aidés dans leur tâche par deux engins forestiers

et plus particulièrement un débusqueur et un porteur équipé d'une grue.

Un chantier indispensable et urgent qui a permis à la rivière de retrouver son courant normal.

VAUX-SUR-BLAISE

Passage de la balayeuse

Afin d'éliminer tous les déchets des rues de Vaux-sur-Blaise, la balayeuse sillonnera les rues du village, mardi 10 novembre, dès le début de la matinée.

Afin de faciliter le passage de cet engin, il est demandé à chacun de prendre ses dispositions et d'éviter tous stationnement d'automobiles le long des rues.